

# Coopération Guinée équatoriale – Communauté européenne

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU COMMERCE  
ET DE LA PROMOTION DES ENTREPRISES  
ORDONNATEUR NATIONAL DU FED



DELEGATION DE LA COMMISSION  
EUROPÉENNE AU GABON



## RAPPORT ANNUEL CONJOINT

2007



Agosto 2008

# TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS DE L'ORDONNATEUR NATIONAL ET DU CHEF DE DELEGATION .....	3
RESUME .....	4
<b>1 BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE.....</b>	<b>5</b>
1.1 BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE.....	7
1.1.1 Pouvoir Judiciaire.....	7
1.1.2 Décentralisation.....	7
1.1.3 Processus électoral.....	7
1.1.4 Paix et stabilité.....	7
1.1.5 Intégration régionale.....	8
1.2 BILAN DE LA SITUATION ECONOMIQUE.....	8
1.2.1 Evolution macro-économique.....	8
1.2.2 Réformes structurelles.....	9
1.2.3 Intégration dans l'économie mondiale.....	9
1.2.4 Gestion des fonds publics.....	9
1.2.5 2 <sup>ème</sup> Conférence économique nationale.....	10
1.3 BILAN DE LA SITUATION SOCIALE.....	10
<b>2 EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET EN COURS .....</b>	<b>12</b>
2.1 SECTEURS DE CONCENTRATION ET APPUI MACRO-ECONOMIQUE.....	12
2.1.1 Secteur de concentration 1 : bonne gouvernance et droits humaines.....	12
2.1.2 Secteur de concentration 2 : infrastructures et lutte contre la pauvreté.....	13
2.2 PROJETS ET PROGRAMMES HORS CONCENTRATION.....	14
2.2.1 Facilité de Coopération technique.....	14
2.3 AUTRES INSTRUMENTS.....	14
2.3.1 ECOFAC IV.....	14
2.3.2 PACE.....	14
2.3.3 STABEX.....	14
2.3.4 L'accord de partenariat économique (APE).....	15
2.4 PREPARATION DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT DU 9EME FED « PROGRAMME DE BONNE GOUVERNANCE ».....	15
2.5 PREPARATION DU DSP-PIN 10EME FED.....	15
<b>3 COHERENCE DES POLITIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT.....</b>	<b>16</b>
<b>4 STRATÉGIE UE-AFRIQUE .....</b>	<b>16</b>
<b>5 COORDINATION DES BAILLEURS ET HARMONISATION .....</b>	<b>16</b>
<b>6 DIALOGUE DANS LE PAYS AVEC L'ON ET LES ANE, LES AUTORITES LOCALES ET LES PARLEMENTS NATIONAUX .....</b>	<b>17</b>
<b>7 CONCLUSIONS .....</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>19</b>
ANNEXE 1 :TABLEAU DES INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE MACRO-ECONOMIQUE.....	20
ANNEXE 2 :PLAN D'ACTION DE LA GOUVERNANCE 10EME FED.....	21
ANNEXE 3 :SITUATION FINANCIERE POUR DU 9EME FED ET DES FED PRECEDENTS.....	25
ANNEXE 4 :CONCENTRATION PAR SECTEUR DES RESSOURCES ENGAGEES SUR 9EME FED.....	26
ANNEXE 5 :TABLEAU RECAPITULATIF DE LA COOPERATION DE LA COMMISSION EUROPEENNE.....	27
ANNEXE 6 :CALENDRIER INDICATIF DES ENGAGEMENTS ET DES DECAISSEMENTS DU 9EME FED ET DES FED PRECEDENTS.....	28
ANNEXE 7 :CARTE DU PAYS.....	29
ANNEXE 8 :MATRICE DES DONATEURS (UE) EN GUINEE EQUATORIALE (2007).....	30
LISTE DES ACRONYMES.....	32

## AVANT PROPOS DE L'ORDONNATEUR NATIONAL ET DU CHEF DE DELEGATION

Pour la Guinée équatoriale, l'année 2007 a été celle de la préparation et de la réalisation de la 2<sup>e</sup> conférence économique nationale, qui a défini de manière participative les grandes orientations de développement du pays à l'horizon 2020. Les efforts nationaux vont se concentrer sur la diversification de l'économie, afin d'utiliser au mieux les ressources financières actuelles, provenant du secteur pétrolier, pour doter la Guinée équatoriale d'une économie non dépendante de ressources pétrolières non renouvelables.

Le dialogue politique selon l'article 8 de l'accord de Cotonou a été initié en septembre 2007 ; cette première réunion a été présidée par le Premier Ministre.

En matière de coopération, L'année 2007 a également été marquée par la fin du projet d'appui à la Démocratie, aux Droits de l'homme et à l'Etat de droit financée sur 8<sup>e</sup> FED. L'évaluation finale a constaté l'existence de résultats positifs : le projet a permis l'accompagnement des réformes dans les secteurs de la Justice ; le Parlement a reçu des appuis afin de professionnaliser la pratique des députés et de l'administration parlementaire ; des efforts ont été consentis avec le Ministère de l'Intérieur pour favoriser le développement d'une société civile encore embryonnaire.

Le projet d'appui à la bonne gouvernance qui sera l'essentiel du 9<sup>e</sup> FED a été finalisé, et sa préparation permettra une mise en œuvre rapide dès la signature. Les appuis au Parlement, au secteur de la Justice et à la société civile seront poursuivis ; d'autres domaines vont bénéficier d'une assistance dans cette nouvelle convention de financement : la décentralisation, l'intégration économique régionale, ainsi que les statistiques sanitaires.

Le 10<sup>e</sup> FED a été préparé, mais la tenue de la 2<sup>e</sup> conférence économique nationale a nécessité d'en adapter le contenu, et le document revu est en phase de validation au niveau du gouvernement. Dès sa signature, les études préparatoires seront lancées afin de pouvoir initier sa mise en œuvre dans les meilleurs délais.

Libreville, le

**Le Chef de Délégation  
de la Commission Européenne**

**Thierry MATHISSE**

Malabo, le

**Le Ministre de l'Économie, du Commerce  
Et de la Promotion des Entreprises  
Ordonnateur National du FED**

**Pedro ONDO NGUEMA**

## RESUME

Dans le domaine du renforcement de la gouvernance, les événements marquants en 2007 ont été d'abord l'élaboration d'une nouvelle Loi Organique du Pouvoir Judiciaire (LOPJ) approuvée par le Parlement, qui devrait être promulguée en 2008 par le Président de la République. La politique intérieure a été marquée par le démarrage de la préparation des élections pour la période 2008-2010.

Sur le plan de l'économie, on retiendra l'organisation de la 2<sup>ème</sup> Conférence économique nationale, tenue à Bata en novembre 2007, qui a permis de valider un programme économique national et un agenda pour la diversification des sources de croissance économique à l'horizon 2020. Les grands axes de ce programme sont centrés sur la diversification de l'économie, accompagnée de la construction d'infrastructures modernes qui améliorent la compétitivité et permettront l'accélération de la croissance économique, en visant au renforcement du capital humain, en responsabilisant le secteur privé, en améliorant la gouvernance, afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens. La validation de ces grandes orientations a été réalisée en présence des principaux acteurs du développement, tant nationaux que les partenaires extérieurs.

L'année 2007 a vu le démarrage du dialogue politique structuré prévu par l'article 8 de l'accord de Cotonou. En matière de coopération entre l'Union européenne et la République de Guinée équatoriale, l'année 2007 a constitué une période de transition entre la poursuite et la clôture des projets du 8<sup>ème</sup> FED, la formulation des programmes de la convention de financement du 9<sup>ème</sup> FED pour le secteur de concentration « bonne gouvernance », et l'élaboration conjointe du projet de document de stratégie et du Programme Indicatif National (DSP-PIN) 10<sup>ème</sup> FED.

Les actions du projet «Appui dans les domaines des Droits de l'Homme, de la démocratisation et de l'Etat de droit » finalisé en juillet 2007, ont appuyé le processus de démocratisation de la Guinée équatoriale, la gouvernance et la consolidation de l'Etat de droit, à travers le renforcement du secteur de la Justice (édition des compendiums des lois, formation des professionnels de droit, élaboration d'un diagnostic préliminaire sur la justice en Guinée équatoriale, l'édition d'un guide du citoyen pour l'accès à la justice), l'appui au Parlement (formation d'une équipe de sténographes, sensibilisation des parlementaires sur les Conventions des droits de l'homme, élaboration d'un guide du parlementaire.) et le travail au sein de la société civile, qui a permis l'augmentation du nombre d'organisations légalisées et leur renforcement, la diffusion du rôle de la société civile au sein de la société et l'amélioration de la compréhension par les autorités locales de l'importance de la société civile comme interlocuteur à part entière pour traiter des questions de développement.

Les projets d'infrastructures ont connu des ralentissements dans leur exécution : l'absence de solution satisfaisante pour finaliser les travaux du barrage du Río Tiburones, des difficultés liées à l'entreprise chargée de la réhabilitation de la Casa Verde, et, concernant la piste rurale Basile-Rebola, la perte d'intérêt de l'entreprise pour un chantier peu rentable.

Le projet ECOFAC IV a démarré en août 2007 avec l'arrivée de l'assistance technique internationale et la mise en place d'un devis programme de démarrage préparatoire à la phase de croisière.

L'année 2008 verra le démarrage des activités de la convention de financement « bonne gouvernance » du 9<sup>ème</sup> FED, le passage en phase de croisière du programme ECOFAC IV, et la finalisation des projets d'infrastructures, ainsi que la signature du DSP 10<sup>e</sup> FED.

## 1 BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE

Les engagements en matière de gouvernance annexés au DSP 10<sup>ème</sup> FED sont centrés sur trois secteurs principaux : (i) la gouvernance démocratique et les droits humains ; (ii) la gouvernance politique, l'Etat de droit, l'appareil judiciaire et le système répressif et (iii) le contrôle de la corruption. Il est possible d'observer certaines actions déjà initiées par le Gouvernement.

### La gouvernance démocratique et les droits humains

Concernant l'intégration des conventions internationales pour la protection de la femme et de l'enfant, il faut citer l'élaboration d'un code de la famille et d'un projet de loi concernant le mariage traditionnel et l'appartenance des enfants, qui ont été présentés en 2007 au niveau du Conseil des Ministres et au Parlement. La loi contre la torture promulguée en novembre 2006 intègre les dispositions de la convention des Nations unies contre la torture et détermine les sanctions applicables. En 2007, des cas de torture occasionnés par des officiels des corps de sécurité nationale ont été dénoncés et jugés par la juridiction militaire.

En matière de sensibilisation aux engagements pris dans les conventions internationales, le Ministère des affaires sociales et de la promotion de la femme va mettre en œuvre avec le PNUD, à partir de 2008, un programme qui vise à diffuser au sein de la population les conventions internationales en matière de protection de la femme et l'enfant, la divulgation des conclusions de la Conférence nationale sur la femme et l'enfant de 2005 et la sensibilisation au sein des familles sur l'éducation des filles.

Parallèlement, le Gouvernement compte initier, en novembre 2008, une campagne d'alphabétisation des femmes financée à travers le Fond Social et un Programme de promotion de l'emploi pour la femme en milieu rural.

Le Gouvernement a cofinancé avec le PNUD une étude sur la violence liée au genre qui a été réalisée sur l'île de Bioko en 2007, et qui se poursuivra sur la partie continentale en 2008. Par ailleurs, des projets de sensibilisation adressés à toute la population sur ce phénomène se dérouleront en 2008. Le Ministère des affaires sociales et de la promotion de la femme dispose d'un service de médiation pour les couples, en cas de violences au sein de la famille.

La Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) est dotée annuellement de 90 millions de FCFA pour son fonctionnement, mais les difficultés de mobilisation des fonds ont empêché le bon déroulement de ses activités. La CNDH est composée d'un bureau de 5 personnes à Malabo et d'une antenne de 2 personnes à Bata, ne disposant pas de l'équipement nécessaire. Malgré ces défaillances, la CNDH joue un rôle actif dans la défense des droits humains, notamment à travers ses visites aux prisons et au centres de détentions, qui lui ont permis de produire des rapports considérés comme fiables par le groupe de travail sur les détentions arbitraires des Nations unies en 2007.

### La gouvernance politique, l'Etat de droit, l'appareil judiciaire et le système répressif

La codification de la législation reste toujours bloquée, malgré l'importance donnée par le Gouvernement à ce sujet dans les différents programmes nationaux. (Plan National de Gouvernance, Plan National de Développement Economique, etc.). La difficulté principale réside dans la méthodologie choisie, qui fait reposer tout l'effort législatif sur une commission lourde et sans moyens, où les membres occupent des hautes responsabilités peu compatibles avec la disponibilité que ce travail exige. La possibilité ouverte, à travers le *projet d'appui aux institutions de la justice* du 9<sup>ème</sup> FED, de passer par des experts pour l'élaboration d'un projet de code à soumettre à cette commission pour approbation, pourra servir d'expérience pilote, qui en cas de succès permettra de finaliser le reste du processus de codification.

Concernant le renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire, le projet de Loi organique du pouvoir judiciaire qui a été élaboré en 2007, et a été approuvé par le Parlement, est en attente de promulgation par le Président de la République qui en a demandé une deuxième lecture.

L'Institut de Pratiques Judiciaires ne dispose toujours pas de locaux, ce qui l'empêche d'assurer des formations. Depuis la promotion formée en 2006, qui avait permis de doter les tribunaux de première instance de 8 juges, seuls des séminaires ponctuels ont été réalisés avec la participation de l'Institut, la plupart d'entre eux ayant été organisés et financés par des bailleurs des fonds. Cette situation pourra être améliorée lors de la finalisation des travaux du nouveau Palais de Justice qui pourrait abriter les locaux de l'Institut de Pratique Judiciaire.

Un Guide d'accès à la Justice a été élaboré grâce au 8<sup>ème</sup> FED en 2007, sous le pilotage du Ministère de Justice, des Cultes et des Institutions Pénitentiaires. Il a reçu un accueil favorable de la part du gouvernement, du parlement, du pouvoir judiciaire et de la société civile, mais sa diffusion au niveau de la population n'a pas été encore effectuée. Le Gouvernement est très intéressé à poursuivre cette première expérience qui bénéficiera d'appuis importants du 9<sup>ème</sup> FED.

En juillet 2007, à la demande du gouvernement de Guinée équatoriale, a eu lieu une visite d'une délégation du groupe de travail sur les détentions arbitraires du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU. La délégation a confirmé les améliorations des infrastructures carcérales, (particulièrement la prison centrale de Malabo), et celles des cellules dans les commissariats de police. Néanmoins l'implication importante des forces armées dans le contrôle des prisons, la pratique de détentions effectuées par des militaires, et la soumission de civils à la juridiction militaire, se poursuivent et sont un sujet de préoccupation. Mais le gouvernement a approuvé le lancement des réformes nécessaires pour séparer progressivement les prisons du contrôle et du régime militaires. Le fonctionnement des prisons continue à être basé sur la Loi Générale Pénitentiaire espagnole et son règlement en vigueur en Guinée équatoriale avant 1968. Concernant l'utilisation de la torture, à partir de la promulgation de la loi en novembre 2006, il semble que la pratique diminue, même si des cas ponctuels continuent à se produire.

La construction des centres de détention de mineurs a été mise en étude et approuvée par le Gouvernement.

### Le contrôle de la corruption

Le procureur du Ministère public d'investigation administrative a été nommé en 2007 ainsi que ses adjoints dans la partie insulaire et continentale, mais les ressources mises à disposition pour leur fonctionnement sont actuellement insuffisantes.

Nonobstant, depuis sa nomination, une dizaine de cas de corruption ont été soumis aux autorités judiciaires, la plupart d'entre eux à partir de dénonciations initiées par le gouvernement. Les cas dénoncés concernent principalement des hauts fonctionnaires (Directeurs et Secrétaires Généraux). Les situations détectées jusqu'à présent (détournement des fonds, escroquerie, falsification de documents officiels, etc.) ont été traitées avec le code pénal en vigueur.

Une fois créé le poste de procureur d'investigation administrative, la pertinence de la création d'une commission nationale de lutte contre la corruption doit être réfléchi. La Cour des Comptes semble par contre un instrument très pertinent en appui au travail du Ministère Public. Un corps de police fiscale a été créé en 2007 au sein du Ministère des Finances, et il a uniquement pour fonction de contrôler et d'enquêter sur l'évasion fiscale par les citoyens et les entreprises.

Des messages sur les taxes à payer dans les administrations publiques ont commencé à être diffusés par la radio afin d'éviter les abus des fonctionnaires vis à vis des citoyens.

## **1.1 BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE**

### **1.1.1 Pouvoir Judiciaire**

L'année 2007 a connu l'élaboration d'une nouvelle loi organique du pouvoir judiciaire (LOPJ) présentée par le Ministère de la Justice, du Culte et des Institutions Pénitentiaires, et approuvée par le Parlement lors de sa séance ordinaire de septembre 2007.

Cette Loi vient à propos pour combler la nécessité, ressentie par tous les opérateurs juridiques, de réformer le système en profondeur, suite aux dysfonctionnements produits par la loi actuelle qui présente une systématisation déficiente et désigne une organisation judiciaire qui ne correspond pas à la réalité. Certains aspects de la LOPJ ont fait l'objet de critiques de la part des magistrats et des autres professionnels du droit qui considèrent que l'indépendance du Pouvoir Judiciaire est mise en danger par la nouvelle composition du Conseil du Pouvoir Judiciaire. Devant ces réflexions, la LOPJ n'a pas été encore promulguée par le Président de la République qui en a demandé une deuxième lecture.

### **1.1.2 Décentralisation**

Le Gouvernement est soucieux de lancer un processus de décentralisation de l'administration à travers le développement de la loi de 2003. En 2007, de nombreux districts et conseils municipaux ont été dotés des infrastructures pour héberger les mairies. En ce qui concerne la division administrative du territoire, six nouveaux districts ont été créés durant le dernier trimestre 2007 et il est prévu que les villes de Malabo et de Bata soient divisées en cinq districts urbains chacune. Le Ministère de l'Intérieur et des Corporations locales a procédé à la sélection par concours public d'une centaine de personnes à former comme techniciens des administrations municipales.

### **1.1.3 Processus électoral**

En octobre 2007, la Commission Mixte Gouvernement – Partis Politiques en vue de la préparation des activités relatives aux élections envisagés pour la période 2008-2010<sup>1</sup> a été créée. Par ailleurs, un nouveau recensement électoral sera lancé début 2008.

Des séminaires dans les principales villes du territoire national ont été réalisés par des membres du Gouvernement et des représentants de toutes les forces politiques légalisées avec les autorités de l'administration centrale de l'Etat (Gouverneurs et Délégués du Gouvernement) dans le but de consolider une culture de multipartisme, à travers la présentation des dispositions de la Loi Fondamentale concernant la convivialité démocratique et l'exercice des libertés publiques dans le pays.

La Commission Mixte Gouvernement - Partis Politiques a aussi effectué une tournée dans le pays pour encourager la population à participer au recensement qui débutera en 2008.

### **1.1.4 Paix et stabilité**

La Guinée équatoriale et le Gabon sont opposés dans un différend territorial au sujet de l'île de Mbañe, un îlot situé entre les deux pays et qui pourrait être riche en pétrole. La Guinée équatoriale a demandé l'intermédiation des institutions internationales pour arriver à une solution. Les Nations unies n'ont pas encore réussi à trouver une solution acceptable et le différend est en attente d'être présenté devant la CIJ de la Haye depuis septembre 2006.

---

<sup>1</sup> les élections municipales devront se tenir lieu le 4 mai 2008 avec les législatives en juin 2009 et les présidentielles début 2010.

En décembre 2007, un braquage à main armée des principaux établissements bancaires de la ville de Bata par un groupe armé, a mis en question l'efficacité des forces de sécurité de l'Etat, malgré les derniers efforts du gouvernement pour les équiper en matériel de défense et de sécurité. Les premières perquisitions, ayant suggéré que les auteurs du vol pouvaient être originaires du Cameroun, ont provoqué des désordres (actions de pillage des commerces). Des membres des forces armées et des corps de sécurité équato-guinéens ont été arrêtés ultérieurement pour leur participation dans ces émeutes.

### **1.1.5 Intégration régionale**

La Guinée équatoriale a dirigé pendant l'année 2007 la commission en charge des réformes du fonctionnement de la CEMAC, impulsées fortement lorsqu'elle a présidé la CEMAC de février 2005 à mars 2006. Ainsi, en septembre 2007 il a été tenu à Bata la 8<sup>ème</sup> réunion du Comité de pilotage qui a permis, entre autres, d'aborder les nouvelles propositions financières pour l'assistance technique de la deuxième phase du programme de réformes institutionnelles (PRI).

Par ailleurs, en novembre 2007 il a été tenu à Malabo une réunion des juristes des pays de la CEMAC pour analyser les textes des réformes déjà approuvés en avril 2007 à N'Djamena (Tchad) pour leur approbation dans les parlements respectifs.

Finalement, le Gouvernement équato-guinéen a commencé la construction d'un bâtiment pour loger le nouveau siège de la BEAC à Malabo.

## **1.2 BILAN DE LA SITUATION ECONOMIQUE**

### **1.2.1 Evolution macro-économique**

En absence d'actualisation par la BEAC des données relatives à l'année 2007, les informations contenues dans cette section sont reprises du rapport sur la Conjoncture économique et financière de la Guinée équatoriale de fin septembre 2006, et les perspectives à court terme, qui ont été mises à jour en mars 2007.

La situation macroéconomique de la Guinée équatoriale a été globalement favorable, avec une croissance économique soutenue, une amélioration du compte extérieur courant, un solde budgétaire excédentaire et un raffermissement de la monnaie, nonobstant la persistance des tensions inflationnistes. Ces résultats, qui se sont matérialisés dans un environnement extérieur stable marqué par une légère appréciation du dollar par rapport à l'euro, une reprise des activités dans la plupart des pays industrialisés et une fermeté des cours du pétrole. Au plan interne, l'intensification des activités pétrolières coexisterait avec une augmentation de la production de méthanol, du gaz butane et propane et du rythme de construction des infrastructures publiques ainsi qu'une baisse de la production de grumes.

En septembre 2006, pour la deuxième année consécutive, la Guinée équatoriale a enregistré une croissance économique réelle soutenue en lien avec l'évolution des activités du secteur pétrolier. Le PIB en francs courants s'est établi à 4.592,7 milliards dont 93 % pour le secteur pétrolier; le taux de croissance en termes réels se situerait à 8,7 % (en baisse par rapport à 2005) avec un taux de croissance de 5,3 % pour le PIB pétrolier et 21,6 % pour le PIB non pétrolier. Le revenu réel par habitant augmenterait de 27,7 %. Les tensions inflationnistes persisteraient et l'indice des prix à la consommation serait de 5 %.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, le déficit du compte courant est revenu de 460,5 milliards au 30 décembre 2005 à 363,5 milliards douze mois plus tard<sup>2</sup>. Cette évolution s'expliquerait par l'augmentation de l'excédent commercial qui a largement compensé la progression du déficit des services, du compte des revenus et du compte de transferts courants.

### **1.2.2 Réformes structurelles**

En 2007, il n'y a pas eu de grandes réformes structurelles en matière de politique économique et financière, mais en novembre, le gouvernement a organisé la 2<sup>ème</sup> Conférence Economique Nationale à Bata, qui a permis d'établir avec tous les acteurs du développement, nationaux et internationaux, un programme national économique et un agenda pour la diversification des sources de croissance à l'horizon 2020. Les grands axes de ce programme se centrent sur la construction d'infrastructures modernes permettant d'améliorer la concurrence et l'accélération de la croissance économique, sur le renforcement des ressources humaines et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, sur la construction d'une économie diversifiée et basée sur le secteur privé, et l'établissement d'une bonne gouvernance au service du citoyen. (voir ci-dessous page 10)

### **1.2.3 Intégration dans l'économie mondiale**

En février 2007, la Guinée équatoriale a présenté sa candidature pour entrer à l'OMC.

La Guinée équatoriale a participé également aux négociations relatives à l'Accord de Partenariat Economique entre l'Union européenne et l'Afrique centrale (APE). Cependant, avant la date butoir du 31 décembre 2007, le gouvernement a communiqué à la Commission européenne son désir de renvoyer la signature des APE à plus tard, afin de permettre le développement des entreprises nationales, la diversification de l'économie du pays et l'accroissement de la productivité, facteurs susceptibles de rendre la Guinée équatoriale compétitive face à l'ouverture des marchés. Les négociations d'un APE dans le cadre de la CEMAC ont été donc postposées.

### **1.2.4 Gestion des fonds publics<sup>3</sup>**

La gestion des finances publiques au troisième trimestre 2006 s'est soldée par un excédent budgétaire global, base engagements et hors dons de 826 milliards de FCFA à fin septembre 2006 contre 595 milliards un an auparavant. Cet excédent de ressources a permis à l'Etat le règlement de la dette extérieure à hauteur de 24 milliards de FCA ainsi que les arriérés extérieurs à hauteur de 2 6 milliards.

Ainsi, les recettes budgétaires totales recouvrées se sont élevées à 1.411 milliards de FCFA à fin septembre 2006, en hausse de 145 % par rapport aux réalisations budgétaires de l'année précédente et de 110 % par rapport au budget initial de l'exercice 2006. Cette performance est le fait principalement de l'augmentation de 110 % du taux de réalisation de recettes pétrolières. Celles-ci ont atteint 1 288 milliards de FCFA, soit 109 % de réalisation par rapport au budget initial 2006 en relation notamment avec la hausse continue des prix du baril, conjuguée avec l'augmentation de la quote-part qui revient à l'Etat.

La gestion des finances publiques, caractérisée auparavant par son manque de cohérence, de transparence et de capacités en ressources humaines, fait l'objet d'un programme de réformes et de renforcement des capacités qui a abouti à la création d'une agence de contrôle fiscal et d'un corps de police fiscale. Les progrès ont été salués par le FMI en janvier 2006 et une assistance au

<sup>2</sup> La source de renseignement ne spécifie pas si le déficit de compte courant inclut les recettes pétrolières.

<sup>3</sup> En absence d'actualisation pour 2007 nous rapportons un extrait de la Conjoncture économique et financière de la Guinée équatoriale à fin septembre 2006 et perspectives à court terme (mise à jour du 2 mars 2007) édité par la BEAC

Ministère des Finances a été fournie par cette institution, mais a été arrêtée quelques mois avant la date prévue de juin 2007, avec une prévision de relance en 2008.

La Guinée équatoriale a œuvré à remplir les conditions requises pour atteindre le statut de candidat dans l'initiative de transparence du secteur des industries extractives (EITI), et il est prévu d'évaluer son adhésion début 2008<sup>4</sup>.

### 1.2.5 2<sup>ème</sup> Conférence économique nationale

Du 12 au 14 novembre 2007, le gouvernement a organisé la 2<sup>ème</sup> Conférence économique nationale, dont l'objectif était de valider les grandes orientations de la politique de développement nationale à l'horizon 2020. L'objectif affiché est de transformer la Guinée équatoriale en pays émergent à cette date.

La conférence s'est déroulée en présence de nombreux invités internationaux, dont le président de la Commission de l'Union africaine, le président de la Commission de la CEMAC, des représentants des gouvernements espagnols, français, des sièges des institutions financières internationales telles la BAD et les institutions de Bretton Woods. Le Chef de Délégation, accompagné d'une équipe, a représenté le Président de la Commission, personnellement invité.

La séance d'ouverture a permis aux invités d'exprimer des messages de soutien à la volonté des autorités équato-guinéennes d'utiliser les ressources pétrolières au service de la lutte contre la pauvreté, et de viser la diversification de l'économie pendant que les ressources pétrolières sont encore abondantes.

Un diagnostic de la situation a été présenté, ainsi que les grandes lignes du programme d'action à long terme. Les stratégies proposées ont fait l'objet de débats au sein de quatre commissions consacrées aux infrastructures, au secteur public, au secteur productif et au secteur social. Une série de recommandations ont été restituées en plénière où elles ont fait l'objet de débats avant d'être adoptées.

## 1.3 BILAN DE LA SITUATION SOCIALE

Les conclusions du rapport national sur l'évaluation des OMD en 2005 identifient les défis suivants à dépasser pour réduire la pauvreté d'ici l'année 2015 : (i) l'absence d'une politique nationale de population et d'un profil de pauvreté complique l'élaboration d'une stratégie de réduction de la pauvreté, (ii) le manque d'enquêtes spécifiques comme celles de démographie et santé (EDS), de consommation des ménages, socio culturelles, (iii) l'exécution insuffisante des politiques et programmes sociaux (santé, éducation, habitat, eau et assainissement), (iv) l'absence d'un plan de développement des ressources humaines nationales par rapport aux besoins des différents secteurs, (v) l'insuffisante production nationale de produits de première nécessité et aliments de base, et (vi) l'investissement insuffisant dans le secteur agricole (agriculture, pêche, élevage).

La stratégie développée à travers de la 2<sup>ème</sup> Conférence Economique Nationale devra permettre au gouvernement de combler ces défis :

- (i) Un profil de pauvreté en Guinée équatoriale année 2006 a été élaboré comme instrument de préparation de cette conférence.
- (ii) L'élaboration d'enquêtes fait partie des recommandations de la conférence et une première EDS devrait être lancée en 2008 avec l'appui du Fond Social, de la BAD et du 9<sup>ème</sup> FED.

<sup>4</sup> A la date d'élaboration du présent rapport, la Guinée équatoriale a obtenu le statut de pays candidat le 22 février 2008.  
RAC 2007

- (iii) Les politiques et programmes sociaux et la formation des ressources humaines sont des axes principaux de la stratégie approuvée.
- (iv) L'agro-industrie et la pêche deviennent les principales activités économiques à développer par le gouvernement pour augmenter la disponibilité des produits de base et promouvoir la diversification de l'économie permettant la pérennisation dans la période post-pétrole des atouts obtenus dans la période de forte croissance économique.

Les derniers rapports du FMI et des Nations unies insistent pour considérer que la Guinée équatoriale est à même d'atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire.

Selon les informations du système des Nations Unies, le taux brut de scolarisation est de 89% ; toutefois, la qualité des services éducatifs demeure basse, ce qui explique que le taux de scolarisation nette est de 51%, avec des disparités croissantes entre les garçons et les filles au fur et à mesure que s'élèvent les niveaux éducatifs. Cette situation a pour causes les phénomènes de redoublement, l'âge trop élevé de certains élèves et la désertion scolaire dans les niveaux d'enseignement primaire et secondaire qui affecte particulièrement les filles. D'autre part, 51.5% du personnel enseignant de l'enseignement primaire n'a pas la qualification professionnelle requise.

Pour améliorer cette situation, le gouvernement a mis en place le Plan National pour le Développement de l'Éducation Pour Tous (EPT), qui est conçu comme le Programme Stratégique de la Guinée équatoriale en matière d'éducation, orienté sur une perspective à long terme (2015). Dans ce cadre, le gouvernement investit actuellement 5 millions de dollars dans la formation de quelque 2.000 enseignants, 36 conseillers pédagogiques et 45 inspecteurs d'enseignement. La coopération espagnole apporte son soutien à la réforme du cursus scolaire et au développement des infrastructures.

En ce qui concerne les services de santé, il a été souligné la persistance d'indicateurs alarmants par rapport à la mortalité infantile (93 pour 1000) et maternelle (352 pour 100.000 naissances vivantes), la prévalence du VIH (7.2% de la population sexuellement active), la haute incidence du paludisme (330.1 pour 10.000 habitants) et des autres maladies endémiques ainsi que la basse couverture vaccinale<sup>5</sup> actuelle pour les maladies cibles du Programme Élargi de Vaccination - PEV - (32,3% pour le vaccin contre la rougeole, 34% pour la tuberculose - BCG -, 32% pour la diphtérie, le tétanos et la coqueluche - DTP3- et 40% pour la poliomyélite).

Devant cette situation, le gouvernement, en collaboration avec les partenaires au développement, a mis en oeuvre différentes actions, comme le renforcement des programmes de santé de la mère et de l'enfant, y compris la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

La réponse nationale en matière de lutte contre le VIH/SIDA a enregistré plusieurs actions : la création du Conseil National de la Lutte contre le SIDA, l'approbation du Plan multisectoriel de lutte contre le VIH/SIDA, l'acquisition et la distribution d'Anti Rétro Viraux (ARV), la promulgation d'une Loi de Protection des Droits des PVVIH, la publication du Décret 107/2006 et la mise en oeuvre du Projet de Renforcement des capacités institutionnelles de lutte contre le VIH/SIDA financé par le Fonds Mondial.

En outre, ont été développées des actions relatives à la lutte contre les grandes endémies : paludisme, onchocercose, trypanosomiase, tuberculose, infections diarrhéiques, etc. Il est attendu une amélioration importante du secteur santé avec la nomination récente de plus de 300 fonctionnaires comprenant des médecins, des infirmiers, des auxiliaires et personnels chargés de la gestion et de l'administration hospitalière, distribués dans tous les établissements sanitaires du pays.

<sup>5</sup> OMS, Unicef, « Rapport combiné PAV 2001 », Guinée Équatoriale.

A Malabo et à Bata, les équipements sanitaires ont été renouvelés et les infrastructures agrandies. Dans les provinces, de nouveaux centres de santé ont été construits. Un hôpital ultramoderne a ouvert ses portes en mars 2007 à Bata, conçu pour couvrir les besoins d'une population de 100.000 personnes, sa gestion est en charge de personnel formé dans l'hôpital Shiva de Tel-Aviv (un des plus modernes hôpitaux publique israéliens), cependant les prix pratiqués dépassent largement les moyens économiques de la majorité de la population.

## 2 EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET EN COURS

L'année 2007 a constitué une période de transition entre la fin de l'activité des projets du 8<sup>ème</sup> FED (notamment le projet « d'Appui dans les domaines des Droits de l'Homme, de la démocratisation et de l'Etat de droit ») et la formulation des programmes encadrés dans la convention de financement du 9<sup>ème</sup> FED pour le secteur de concentration « bonne gouvernance ».

### 2.1 SECTEURS DE CONCENTRATION ET APPUI MACRO-ECONOMIQUE

#### 2.1.1 Secteur de concentration 1 : bonne gouvernance et droits humaines

Projet « Appui dans les domaines des Droits de l'Homme, de la démocratisation et de l'Etat de droit » 8 ACP EG 003

Le projet (juin 2002 – juillet 2007) était structuré autour de 3 composantes :

- l'appui à la **réforme du système judiciaire et à la sécurité juridique** ;
- l'appui pour le **renforcement des capacités du Parlement** ;
- l'appui au **développement de la société civile**.

Le montant assigné au programme était de 3 millions € avec une participation du gouvernement équato-guinéen par des fonds de contrepartie pour un montant de 376.000 € : 120.000 € pour la composante « Appui à la Sécurité Juridique/Justice » et 256.000 € pour la composante « Appui à la CRP », plus son engagement à octroyer deux Maisons de la Société Civile, une à Malabo et une à Bata. La date limite d'exécution de la Convention de financement était juillet 2007.

La composante 1 (système judiciaire et sécurité juridique) a été réalisée avec l'appui du Conseil du Pouvoir Judiciaire espagnol. Les activités réalisées sont :

- Élaboration d'un diagnostic préliminaire sur la justice (avril-mai-juin 2007).
- Réalisation des cours de formation pour les opérateurs judiciaires (janvier-avril 2007).
- Élaboration d'un guide d'accès à la justice édité à 5.000 exemplaires (avril-juin 2007).

Le nombre de bénéficiaires directs à ce programme a été d'environ 225 opérateurs judiciaires (magistrats, juges, procureurs, avocats, assistants judiciaires) et une soixantaine de fonctionnaires.

L'exécution du projet est considérée comme satisfaisante, même si, pendant la préparation du projet, et pendant une partie de son exécution, la participation des autorités nationales a été affectée par les changements de titulaires du Ministère de Justice, entraînant une appropriation limitée. Les actions les plus valorisées ont été la compilation des codes, l'élaboration du guide et les formations adressées aux opérateurs judiciaires.

De plus, dans le but de se doter d'un cadre stratégique permettant d'orienter les actions à mettre en œuvre à moyen et long terme pour améliorer l'administration de la justice en Guinée équatoriale, l'élaboration d'un Plan Directeur de la Justice a été financée pour la TCF. N'ayant pas obtenu

l'implication et la validation du Ministère de Justice pour le projet de Plan élaboré, cette assistance a été transformée en l'élaboration d'une *stratégie globale de renforcement de l'administration de la justice* qui permettra d'orienter les actions du gouvernement ainsi que celles des possibles bailleurs de fonds.

La composante 2 (appui à la *Cámara de Representantes del Pueblo*), exécuté par l'Union Inter-Parlementaire de Genève (UIP), concerne à la fois les parlementaires élus et le personnel d'appui chargé d'assurer les tâches de secrétariat et le fonctionnement de l'Institution.

Les principaux résultats obtenus peuvent se lister comme suit :

- Formation d'une équipe de sténographes attachés au Parlement (2006-2007).
- Sensibilisation des parlementaires sur les Conventions des droits de l'homme à travers la participation aux séminaires (2004-2007).
- Élaboration d'un Guide du parlementaire (mai 2007).

Les activités qui n'ont pu être mises en place sont la création d'une bibliothèque, d'un centre de presse et d'un site Internet du Parlement, à cause de la réhabilitation en cours du siège du Parlement à Malabo. Compte tenu de la clôture de la Convention de Financement en juillet 2007, ces activités ont été programmées pour 2008, à travers les fonds nationaux de contrepartie.

Les bénéficiaires directs de cette composante ont été les 100 députés de la CRP et le Secrétariat Général et son personnel attaché (sténographes, personnel documentaire). La mise en œuvre du projet a été accueillie très favorablement.

La composante 3 (appui à la société civile) a été assurée par une équipe constituée d'assistants techniques à Malabo et à Bata (internationaux et nationaux). Les résultats suivants sont à attribuer à cette composante sur les années 2006-2007 :

- Augmentation du nombre d'organisations légalisées.
- Renforcement des capacités des membres des organisations en matière de droits de l'homme, d'organisation, d'administration et de gestion.
- Élargissement de la diffusion du rôle de la société civile au sein de la société.
- Création de forums, de réunions, de débats et d'échanges sur des sujets en rapport avec les domaines d'intervention de la société civile.
- Amélioration de la compréhension des autorités locales sur l'importance de la société civile comme véritable et légitime interlocuteur pour traiter des questions de développement.
- Élaboration d'un « Atlas » des organisations de la société civile.

## **2.1.2 Secteur de concentration 2 : infrastructures et lutte contre la pauvreté**

### Projet « Eau Malabo » 9 ACP EG 002

Projet de construction d'une captation d'eau sur le Río Tiburones, pour alimenter en eau la ville de Malabo, dont les fonds à hauteur de 2,7 millions € proviennent des reliquats des projets du 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> FED relatifs au programme de mise en œuvre d'un système d'adduction d'eau potable et d'assainissement de la ville de Malabo.

L'inauguration de l'ouvrage était prévue pour juin 2006, mais elle a été empêchée par un problème d'éboulement, causé par la saison pluvieuse. Afin de trouver une solution au dysfonctionnement du barrage, une mission d'étude a été réalisée en 2007 par l'entreprise en charge de la conception de l'ouvrage et du contrôle des travaux. Les conclusions de l'étude n'ont pas été entièrement satisfaisantes pour entamer des travaux complémentaires.

## **2.2 PROJETS ET PROGRAMMES HORS CONCENTRATION**

### **2.2.1 Facilité de Coopération technique**

#### Appui à l'Ordonnateur National du FED

Après une année 2006 marquée pour un double changement de l'assistant international (un départ et un décès brutal), la situation s'est stabilisée en 2007. L'équipe locale a reçu des formations en comptabilité et administration. Le suivi des projets a été mieux réparti entre la coordonnatrice de la CAON et l'assistance technique, afin d'améliorer la transmission de « savoir faire ». Par ailleurs le personnel auxiliaire a été doté de matériel informatique et d'accès à Internet, dans l'objectif de renforcer les relations de travail de toute l'équipe avec la Délégation de la CE au Gabon.

#### Elaboration d'un profil environnemental

Un profil environnemental a été réalisé et qui servira, entre autres, comme document de référence pour le DSP-PIN 10<sup>ème</sup> FED.

## **2.3 AUTRES INSTRUMENTS**

### **2.3.1 ECOFAC IV**

L'assistance technique du projet a été mise en place en août 2007. Un devis-programme de démarrage a été signé afin de procéder à l'équipement et au recrutement du personnel auxiliaire. Le projet a connu des difficultés dans son démarrage à cause du retard de mobilisation de la dotation initiale, de retards dans la nomination du Directeur national et de l'homologue et par manque de maîtrise des procédures financières par l'assistance technique.

### **2.3.2 PACE**

Le projet PACE a mis fin à sa phase d'exécution en novembre 2006. Lors de sa clôture comptable, des insuffisances de gestion importantes ont été détectées qui devront être solutionnées en 2008.

### **2.3.3 STABEX**

A travers des fonds STABEX deux projets d'infrastructures sont en cours de financement : (i) la construction de la piste rural Basilé – Rébola ; et (ii) la réhabilitation de la « Casa Verde ».

Le premier chantier n'a pas connu d'évolution favorable depuis l'interruption des travaux en avril 2007 par l'entreprise. Compte tenu qu'il s'agit d'un ancien projet de faible intérêt car trop ancien (le gouvernement a projeté depuis de goudronner un autre parcours qui coïncide sur environ 50% avec la piste concernée) une solution de résiliation à l'amiable est envisagée.

Les travaux de réhabilitation de la « Casa Verde », une fois résolus les problèmes contractuels liés à la mission de surveillance, ont redémarré en mars 2007 avec la démolition de la couverture en bois en mauvais état et le renforcement de la structure métallique. En mai 2007, les travaux se sont arrêtés par manque de personnel spécialisé (la réhabilitation de ce bâtiment historique nécessite des spécialistes en restauration du bois) à cause d'urgences commanditées par le gouvernement et à exécuter avant la fête nationale, et de difficultés de gestion du personnel par l'entreprise.

Un avenant au contrat a été signé pour adapter le financement aux besoins. En novembre 2007, des lettres d'avertissement ont été envoyées à l'entreprise par l'ON ; suite à une concertation les travaux ont repris en décembre 2007.

#### **2.3.4 L'accord de partenariat économique (APE)**

Les négociations des APE ont connu une accélération suite à la proximité de la date butoir du 31 décembre 2007 pour la signature des accords. Deux réunions du Comité Ministériel Conjoint ont été tenues (février et juillet 2007), tandis les experts du Comité de négociation ont multiplié leur travail. La deuxième phase des négociations devait se conclure en juillet 2007, mais certaines divergences entre les pays de l'Afrique Centrale et l'UE se sont manifestées, principalement en ce qui concerne le renforcement des capacités et les mécanismes de financement des mesures d'accompagnements. Nonobstant, la troisième phase, consacrée à la commercialisation et l'accès aux marchés, a démarré parallèlement afin d'aboutir à la signature des accords dans le délai fixé. Néanmoins, en novembre 2007, des difficultés sont apparues. Une des divergences concernait les infrastructures de base, considérées par les pays africains comme un des éléments principaux dans le renforcement des capacités.

La Guinée équatoriale a participé activement à toutes les réunions, mais, en novembre 2007, a pris la décision de ne pas signer les accord APE au 31 décembre 2007, compte tenu du faible développement de son réseau d'entreprises et la faiblesse de sa productivité hors secteur pétrolier. Le programme économique adopté lors de la 2<sup>ème</sup> Conférence Economique devrait permettre de résoudre ces limitations et de conclure à terme un accord de partenariat..

Seul le Cameroun a signé un accord d'étape, ce qui a rompu le consensus régional. Une relance des négociations est prévue en 2008 et la Guinée équatoriale compte continuer sa participation comme pays observateur

#### **2.4 PREPARATION DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT DU 9EME FED « PROGRAMME DE BONNE GOUVERNANCE »**

Pour éviter un gap entre la clôture du projet « *Droits de l'Homme* » 8 ACP EG 003 et la relance des activités dans le cadre du 9<sup>ème</sup> FED, la plupart des contrats ont été préparés ; l'appel d'offres pour l'assistance technique des composants pour la décentralisation, l'appui à la société civil et l'appui à l'intégration régional a été lancé avec clause suspensive.

Afin de pallier certaines déficiences observées dans l'exécution du projet liées au manque d'appropriation par les autorités de tutelle, la formulation du programme s'est faite de façon très participative, ce qui a ralenti la relance du programme ainsi que la signature de la Convention de financement du 9<sup>ème</sup> FED. Cette dernière a été signée par la Commission en juillet 2007, mais la signature par l'ON a été retardée du fait de la nécessité d'obtenir l'approbation écrite du Conseil des ministres.

#### **2.5 PREPARATION DU DSP-PIN 10EME FED**

Après l'étude de faisabilité réalisée en 2006, le DSP-PIN 10<sup>ème</sup> FED est passé en consultation interservices courant 2007 ; le texte a été amendé et renvoyé à l'ON en novembre 2007. Compte tenu des conclusions de la 2<sup>ème</sup> Conférence Economique de novembre 2007, l'ON a demandé des modifications du document pour tenir compte du nouveau cadre d'orientation des actions du développement du pays et l'incorporation de l'agro-industrie dans les actions à mener dans le 10<sup>ème</sup> FED.

### **3 COHERENCE DES POLITIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT**

Dans le secteur du commerce, les négociations de l'accord de partenariat économique et la mise en place de mesures d'accompagnement, constituent une priorité pour la Commission européenne, les . Pour assurer une issue durable et respectueuse du développement à ces discussions, l'Union européenne améliorera encore son système de préférences généralisées afin de renforcer effectivement les exportations des pays en développement vers l'Europe

Au niveau environnemental enfin, la Commission, tout en apportant sa contribution à la conservation de la biodiversité en Afrique Centrale et à la préservation des forêts du bassin de Congo, entend également mettre en œuvre des politiques contraignantes au sein de l'Union européenne afin de contribuer de son côté à la lutte contre les changements environnementaux et climatiques en Europe.

### **4 STRATÉGIE UE-AFRIQUE**

La bonne gouvernance est l'axe central de la coopération communautaire développée en Guinée équatoriale depuis le 8<sup>ème</sup> FED, à travers le projet « Appui dans les domaines des Droits de l'Homme, de la démocratisation et de l'Etat de droit » finalisé en juillet 2007, et qui reste le seul secteur de concentration dans le 9<sup>ème</sup> FED qui va se concrétiser à travers la convention de financement « appui à la bonne gouvernance » ; le 10<sup>ème</sup> FED, en cours de validation, restera centré sur ce domaine.

Les efforts de renforcement de l'intégration régionale sont menés dans le cadre des négociations des APE, mais la Guinée équatoriale, très active dans le lancement des réformes de la CEMAC depuis sa présidence en 2005, ne souhaite pas signer l'APE eu égard à la fragilité de son économie en dehors du secteur hors-pétrole.

La Guinée équatoriale n'a pas jusqu'à présent bénéficié de l'appui à l'interconnexion en matière de transports, d'énergie et de technologies de communication et information qui sont prévus dans le PIR. Cependant, le programme 10<sup>e</sup> FED national a prévu des appuis pour le renforcement en matière de transport aérien et de télécommunications.

En matière d'amélioration des standards de vie de la population, de la préservation de l'environnement, des aires protégées et de la lutte contre la pauvreté des populations riveraines, des actions sont menées à travers la relance du projet ECOFAC dans sa phase IV depuis le 2<sup>e</sup> semestre 2007.

### **5 COORDINATION DES BAILLEURS ET HARMONISATION**

Le dialogue avec le gouvernement et les partenaires est rendu difficile par l'absence d'une présence permanente sur place, avec une difficulté supplémentaire puisqu'en 2007 aucune compagnie aérienne non inscrite sur la liste noire de la DGTREN n'a assuré de liaisons entre Libreville et Malabo. Les missions ont été réalisées sur Malabo par affrètement, et limitées aux événements officiels comme la présentation des copies figurées puis des lettres de créance du chef de délégation ; des missions par la route ont permis d'assister à la fête de l'indépendance et à la 2<sup>ème</sup> Conférence économique nationale à Bata. Ces difficultés de liaison ont permis des contacts restreints avec les autres bailleurs, dont les Etats membres sur place, Espagne et France.

La coordination reste très faible, les bailleurs sont peu nombreux. Néanmoins, suite à la réunion de décembre 2006, une réunion extraordinaire du groupe des partenaires au développement, regroupant la quasi-totalité des membres sur place et présidé par le Coordonnateur résident du Système des Nations unies, s'est tenue en janvier 2007, dans la perspective de proposer une réponse coordonnée à la demande du gouvernement de l'accompagner dans l'élaboration de la Stratégie du Plan national de développement économique et de lutte contre la pauvreté. Finalement, le gouvernement a organisé du 12 au 14 novembre 2007 la 2<sup>ème</sup> Conférence économique nationale, qui fixe les perspectives à l'horizon 2020, qui vont constituer un cadre d'action et de coordination.

## 6 DIALOGUE DANS LE PAYS AVEC L'ON ET LES ANE, LES AUTORITES LOCALES ET LES PARLEMENTS NATIONAUX

La fin de l'année a été marquée par la tenue de la première réunion de dialogue politique selon l'article 8 de Cotonou, tenue le 21 septembre 2007 que le Premier Ministre a voulu personnellement présider. La CE n'a pas pu être présente par la notification de la date avec un très court délai et par l'absence de représentation permanente de la CE en Guinée équatoriale.

Les autorités locales ont été fortement impliquées dans l'exécution du projet « *Appui dans les domaines des Droits de l'Homme, la démocratisation et l'Etat de droit* » en ce qui concerne les composantes d'appui à la société civile et appui au Parlement. Pour la composante d'appui à la sécurité juridique la Cour Suprême de Justice a joué un rôle très important tandis que le Ministère de la Justice s'est peu impliqué.

La consultation avec les ANE reste encore très réduite, et uniquement formalisée à travers de sa participation dans les processus d'évaluations des projets (notamment celui de d'appui à la société civile) à travers des entretiens entre les évaluateurs externes et les représentants des principaux groupements (ONGs, collège des avocats, université). La situation devra évoluer favorablement à travers l'exécution du nouveau projet d'appui par la société civile du 9<sup>ème</sup> FED et l'ouverture prévue ouverture des maisons de la société civile.

## 7 CONCLUSIONS

La Guinée équatoriale poursuit ses **efforts de démocratisation et de renforcement de l'Etat de droit**, bien que persistent encore des insuffisances. Le dynamisme économique du pays fait envisager une amélioration des conditions de vie de sa population, ainsi que du respect des droits de l'homme dans un avenir à moyen terme, si la politique du Gouvernement, en parallèle à l'effort considérable réalisé dans le domaine de construction des infrastructures, réussit à mettre l'accent sur le renforcement institutionnel et la lutte contre la corruption.

L'année 2008 a vu le **démarrage du dialogue politique** selon l'article 8 de Cotonou, dont la première session en septembre 2007 a vu la participation du premier Ministre.

En matière de coopération, l'année 2007 a été marquée par la **fin du projet 8<sup>e</sup> FED « appui aux droits de l'homme, à la démocratie et à l'Etat de droit »**, dont les actions ont appuyé le processus de démocratisation, la gouvernance et la consolidation de l'Etat de droit, à travers le renforcement donné à la sécurité judiciaire, et l'appui à la société civile encore faiblement développée. La poursuite de l'appui dans ce secteur a été préparée à travers la finalisation de la convention de financement du 9<sup>e</sup> FED « **appui à la bonne gouvernance** » qui a été signée début 2008 et qui a été signée au 1<sup>er</sup> trimestre 2008. Les engagements spécifiques concernant l'appui au Parlement, au secteur de la Justice, à l'enquête démographique et de santé seront finalisés d'ici juin 2008, de même que le contrat d'assistance technique qui permettra la mise en œuvre des appuis en matière de société civile, de décentralisation et d'intégration économique régionale.

Le **DSP-PIN 10<sup>e</sup> FED** a été finalisé mais fait l'objet d'une adaptation suite à la tenue de la 2<sup>e</sup> conférence économique de Bata en novembre 2007, qui a donné les orientations de la politique de diversification à l'horizon 2020..

Les **projets d'infrastructures** ont connu des retards liés en grande partie aux entreprises qui se sont montrées défaillantes, mais l'année 2008 devrait voir la finalisation de la réhabilitation de la Casa Verde, la clôture de la piste rurale Basile-Rebola, ainsi qu'une décision du Ministère des Travaux publics pour finaliser la captation d'eau de Rio Tiburones.

L'année 2007 a également vu le démarrage du projet **ECOFAC IV** et les activités de clôture du **programme PACE**.

La nécessité d'une **présence permanente** sur place est une constante dans le dialogue entre la Délégation et les autorités nationales, et des avancées positives sont espérées d'ici à 2009, avec la mise en place d'une équipe minimale à partir du staff existant de la Délégation de Libreville.

**ANNEXES**

**ANNEXE 1 : TABLEAU DES INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE MACRO-ECONOMIQUE.**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Données économiques</b>							
PIB (en PPA en mrd USD)							9,4
PIB nominal par habitant (en USD)	2.482	3.478	4.159	5.492	8.707	13.030	16.748
Croissance annuelle (%)							8,7
Importations de biens et services non facturés, fob (en % du PIB)							99,0
exportations de biens et services non facturés, fob (en % du PIB) <sup>6</sup>							37,7
Inflation	4,6%	8,8%	7,6%	7,3%	4,2%	5,0%	5,0%
Dettes extérieures (en % du PIB)	21	13	11	8	4,6	3,2	3,0
Service de la dette extérieure (en % des exportations de biens)	1,1	0,9	0,5	0,4	0,3	0,3	0,2
Inflation des prix à la consommation (variation moyenne annuelle en %)	4,6	8,8	7,6	7,3	4,2	5,0	5,0
Taux de change (moyen annuel de la devise nationale pour 1 euro)	655,95 7						
<b>Données budgétaires</b>							
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	4,6%	15,8%	12,9%	13,0%	11,9%	20,7%	19,5%
Dépenses en santé en % du PIB						1,2	1,0
Dépenses en éducation en % du PIB						0,6	0,6
<b>Données de population</b>							
Population (en milliers)	474	487	501	516	531	546	562*
Population urbaine (en%)							38,9
Population de moins de 15 ans (en%)							44,3
Taux de croissance annuelle de la population %	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Taux de fécondité							5,9
IDH	0,606					0,642	
Espérance de vie						50,4	
Taux de mortalité infantile (par 1.000 naissances vivantes)						123	
Taux d'alphabétisation des adultes (%)							
Taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire, sec et sup						58,1	58
Taux d'alphabétisation (en % des 15 ans et plus)						87,0	87
Prévalence du VIH 15 à 49 ans						3,2	3,2
Enfants de moins de 5 ans souffrant de fièvre traitée par des antipaludéens							49
Enfants souffrant d'une insuffisance pondérale (en % des moins de 5 ans)							19
Enfants d'un an effectivement vaccinés (tuberculose)							73
Enfants d'un an effectivement vaccinés (rougeole)							51
Cas de tuberculose pour 100.000 hbts						355	322
Population privée d'accès à des points d'eau aménagés (en%)							57
<b>Autres</b>							
Internautes pour 1000 hbts						14	10
Sièges parlementaires détenus par les femmes						18	20
Rapport salaire des femmes / salaire des hommes						0,43	0,43

Sources : Administrations nationales, FMI, BEAC et PNUD

\* Le recensement effectué par le Gouvernement en septembre 2001 estime la population à environ 1 million d'habitants.

<sup>6</sup> La source de données ne précise pas si les exportations de biens et services inclut les exportations pétrolières

ANNEXE 2 : PLAN D'ACTION DE LA GOUVERNANCE 10EME FED.

Sector de Gobernabilidad	Compromisos	Resultados intermedios	Resultados finales	Fuentes de verificación	Plazos
1. Derechos humanos	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Integración de las disposiciones de los convenios internacionales en la legislación (Legislación contra la discriminación de la mujer, a favor de derechos civiles y políticos, a favor de derechos económicos, sociales y culturales, de protección del niño, de eliminación de discriminación racial y contra la tortura).</li> <li>- Realización de campañas de información ciudadana, programas de radio y TV, foros, seminarios y coloquios con sociedad civil, partidos políticos y autoridades sobre los derechos humanos y de las convenciones ratificadas.</li> <li>- Dotación de recursos humanos y materiales suficientes para el buen funcionamiento de la Comisión Nacional de Derechos Humanos (CNDH).</li> <li>- Se crea un centro permanente de recogida de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La legislación unifica el derecho consuetudinario y moderno con las convenciones internacionales firmadas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Los derechos de los niños son protegidos.</li> <li>- Los derechos de las mujeres y su igualdad en el seno del matrimonio son protegidos</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Textos legales</li> <li>- Informes de la Comisión de DDHH de la ONU, AI, etc.</li> </ul>	2008-2010
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se dictan normativas que definan penas aplicables a los infractores de las disposiciones de los convenios internacionales;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Los tribunales juzgan casos de violación de derechos humanos</li> <li>- Los infractores cumplen las penas en acuerdo a la normativa</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informe anual del Ministerio Fiscal</li> </ul>	2010
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aumento de la sensibilización e información sobre derechos humanos en el seno de la sociedad</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disminuyen los casos de violencia de género, de violación de los derechos de los niños y de discriminación de los inmigrantes</li> <li>- Mejora la circulación de personas en el país y al extranjero.</li> <li>- Se abren nuevos medios de comunicación</li> <li>- Se dinamiza el asociacionismo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Artículos escritos, programas emitidos, actas de encuentros</li> </ul>	2008
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La CNDH dispone de unos presupuestos anuales</li> <li>- La CNDH produce informes anuales sobre la situación de los DDHH en Guinea Ecuatorial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mejora la circulación de personas en el país y al extranjero.</li> <li>- Se abren nuevos medios de comunicación</li> <li>- Se dinamiza el asociacionismo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comportamiento de las barreras</li> <li>- Periódicos, emisoras con licencia</li> <li>- Registro de Asociaciones</li> </ul>	2009
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La oficina recibe y tramita a la CNDH casos de violación</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La CNDH se convierte en un garante efectivo y real del respeto de los DDHH en Guinea Ecuatorial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Presupuestos del Estado o del Parlamento</li> <li>- Informes</li> </ul>	2008
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Decreto de</li> </ul>		2008		
				2009	
				2010	

	denuncias sobre incumplimiento de derechos humanos dependiente de la CNDH	de derechos humanos		creación de la oficina - Informes	
<b>2. Fortalecimiento del sistema judicial y penitenciario</b>	- La Comisión de codificación procede a la modernización de la legislación con separación de justicia militar y civil	- La legislación es coherente con los tratados internacionales firmados - La legislación es adaptada a la evolución de la sociedad	- Los ciudadanos ordinarios son juzgados únicamente en el marco de la jurisdicción civil	- Textos legales - Informes de la Comisión de DDHH de la ONU, AI, etc.	2008-2010
	- Fortalecimiento de la independencia del Poder Judicial	- Se revisa la Ley Orgánica del Poder Judicial - Se revisa la escala salarial de jueces y magistrados para dotarle de nivel de dignidad e independencia necesarios	- Los órganos judiciales son restablecidos según la jurisdicción que les compete - El sistema de nominación, inhabilitación, sanción y promoción es independiente	- Ley Orgánica - Informe del Consejo Superior del Poder Judicial	2009
	- Dotación de recursos materiales y humanos al Instituto de prácticas judiciales	- El instituto de prácticas judiciales cuenta con unos presupuestos asignados - Se contratan profesionales de derecho para la escuela - El instituto realiza cursos de reciclaje para jueces - Los nuevos jueces salen del instituto de prácticas.	- Los jueces son más competentes y eficaces	- Informe de actividad del Instituto de prácticas - Presupuestos del Estado o de la CSPJ	2009 2009 2010 2010
	- Campañas de acercamiento de la justicia al justiciable	- Se realizan campañas de radio y TV, foros, seminarios y coloquios sobre las leyes más cercanas al ciudadano	- Aumenta la confianza del ciudadano en la justicia - El ciudadano se dirige a los juzgados para resolver litigios y abandona la práctica de acudir a autoridades civiles o militares	- Artículos escritos, programas emitidos, actas de encuentros	2009
	- Dotación presupuestaria para el funcionamiento de las prisiones	- Creación de reglamentos de régimen interno para las prisiones - Formación del personal penitenciario	- Se respetan los tiempos de prisión preventiva - Se eliminan los casos de malos tratos o torturas en prisiones	- Presupuestos del Estado - Informes de la Comisión de	2009 2009

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mejora del acceso a la alimentación, la higiene y los cuidados médicos</li> <li>- Construcción de prisiones bajo régimen civil y de un centro para menores</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mejora el tratamiento y las condiciones de vida de los detenidos</li> <li>- Separación del régimen civil y militar de prisiones y de trato al menor.</li> </ul>	<p>DDHH de la ONU, AI, etc</p> <p>- Prisiones construidas</p>	<p>2009</p> <p>2008-2010</p>
<b>3. Lucha contra la corrupción</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Incorporación de los delitos de corrupción en la legislación</li> <li>- Dotación de recursos humanos y materiales suficientes para la lucha contra la corrupción</li> <li>- Creación de una Comisión Nacional de Lucha Contra la Corrupción (CNLCC)</li> <li>- Creación del Tribunal de Cuentas dependiente del Parlamento</li> <li>- Creación de un cuerpo especializado de controladores de las inversiones y finanzas públicas</li> <li>- Realización de campañas de información ciudadana, programas de radio y TV, foros, seminarios y coloquios lucha contra la corrupción.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revisión de la legislación actual en materia de corrupción</li> <li>- La CNLCC produce informes anuales sobre la situación de la corrupción</li> <li>- El Tribunal de Cuentas es operativo</li> <li>- El cuerpo de control es operativo y ejerce sus funciones</li> <li>- Aumento de la sensibilización e información sobre la lucha contra la corrupción en el seno de la sociedad</li> <li>- Se difunden en las estancias de las administraciones públicas las tasas y costes para todo trámite u obtención de documento público</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La legislación en materia de corrupción se endurece</li> <li>- Los delitos de corrupción son juzgados y se aplican penas a los infractores</li> <li>- Disminuyen los casos de corrupción</li> <li>- Disminuye el número de abusos a ciudadanos por parte de funcionarios y policías</li> </ul>	<p>- Textos legales</p> <p>- Informe del Ministerio Fiscal</p> <p>- Informes editados</p> <p>- Informe del Parlamento</p> <p>- Informe del Ministerio de Hacienda y Presupuestos</p> <p>- Visitas a servicios públicos, barreras, etc.</p>	<p>2008-2010</p> <p>2008</p> <p>2008</p> <p>2009</p> <p>2010</p> <p>2008</p> <p>2008</p>

	- Se permite la presencia de organizaciones internacionales que auditan en los sectores de la corrupción		- Existen informes independientes sobre la corrupción en Guinea Ecuatorial	- Informes editados	2010
--	--	--	--	---------------------	------

ANNEXE 3 : SITUATION FINANCIERE POUR DU 9EME FED ET DES FED PRECEDENTS.

Programme indicatif national (PIN)

SITUATION FINANCIERE F.E.D. en € (PIN)

		8ème FED			9ème FED			TOTAL		
		Situation		Mvt	Situation		Mvt	Situation		Mvt
		Fin 2006	Fin 2007	en 2007	Fin 2006	Fin 2007	en 2007	Fin 2006	Fin 2007	en 2007
PIN	Engag. I	3.000.000,00	3.000.000	--	4.811.481,00	8.994.406,29	4.182.925,29	7.811.481,00	11.994.406,29	4.182.925,29
	Engag. II	2.951.854,16	2.943.228,56	- 8.626,14	3.820.739,91	8.211.033,71	4.390.293,80	6.772.594,07	11.154.262,27	4.381.668,20
	Paiements	2.074.854,16	2.224.268,02	149.413,86	3.063.238,42	3.636.834,57	573.596,15	5.138.092,58	5.861.102,59	723.010,11

Source : Livre des comptes OLAS

ANNEXE 4 : CONCENTRATION PAR SECTEUR DES RESSOURCES ENGAGEES SUR 9EME FED.

9ème FED distribution sectorielle

pays: GUINÉE EQUATORIALE

STRATEGIE POUR	CONSENSUS EUROPEEN	SOUS SECTEUR ET	en euro x 1000 total cumulatif des engagements 31.12.07
L'AFRIQUE		APPUI BUDGETAIRE SECTORIEL	
Droits de l'homme et gouvernance	gouvernance, droits de l'homme et appui aux réformes économiques et institutionnelles	gouvernance	2.853,2
		réformes économiques et institutionnelles	
		Acteurs Non Etatiques	1.046,8
Paix et sécurité	prévention des conflits et de la fragilité des Etats	Prévention des conflits et de la fragilité des états	
Croissance économique, intégration régionale et commerce	commerce et intégration régionale	Accords de Partenariat Economique	
		intégration économique régionale	400,0
		développement du secteur privé	
	infrastructure, communication et transport	infrastructure, communication et transport	
	eau et énergie	eau	2.731,0
		énergie	
		non spécifié	
investir dans les personnes	cohésion sociale et emploi	cohésion sociale et emploi	
	environnement et gestion durable des ressources naturelles	environnement et gestion durable des ressourcces naturelles	
	développement rural, aménagement du territoire, agriculture et sécurité alimentaire	développement rural et aménagement du territoire	
		agriculture	
		sécurité alimentaire	
	développement humain	santé	
		éducation de base	
éducation non spécifiée			
autres	FCT	FCT	943,1
	appui à l'ON	appui à l'ON	585,9
	non spécifié	non spécifié	
Appui Budgétaire	ABG	Appui Budgétaire Général	
TOTAL	TOTAL	TOTAL	8.560,0
niveau de concentration sur les secteurs	pourcentage des engagements du 9ème FED couvert par les secteurs de concentration les plus importants plus ABG	secteur le plus important + ABG	45,6
		deux secteurs les plus importants + ABG	50,2
		Trois secteurs les plus importants + GBS	82,1
		Quatre secteurs les plus importants + ABG	93,2
		Cinq secteurs les plus importants + ABG	
		nbre de secteurs + ABG pour atteindre 85% du PIN	4
		secteurs (exclus NSA et ABG)	

ANNEXE 5 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA COOPERATION DE LA COMMISSION EUROPEENNE.

Projet	Montant	Statu
NATIONAL		
8 ACP EG 003 – Appui dans les domaines des Droits de l'Homme, la démocratisation et l'Etat de droit	3.000.000	EC
9 ACP EG 002 – Eau Malabo	2.731.000	EC
9 ACP EG 003 – Facilité de coopération technique	1.529.000	EE
9 ACP EG 005 – Programme de Bonne Gouvernance	4.300.000	ED
REGIONAL		
ECOFAC IV - Conservation et valorisation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale	174.000	ED
PACE - Programme panafricain de lutte contre les épizooties	119.700	EC

*ED en démarrage, EE en exécution, EC en clôture*

ANNEXE 6 : CALENDRIER INDICATIF DES ENGAGEMENTS ET DES DECAISEMENTS DU 9EME FED ET DES FED PRECEDENTS.



**EQUATORIAL**

**SUMMARY of EDF FORECASTS 2008 - 2009**

	FORECASTS 2008										
	1st SEMESTER	LOW	MEDIUM	HIGH	TARGET 100%L+50%M	2nd SEMESTER	LOW	MEDIUM	HIGH	TARGET 100%L+50%M	TARGET ANNEE
New Global Commitments	0	0	0	0	0	1.500.000	1.500.000	0	0	1.500.000	1.500.000
New Individual Commitments	3.086.000	1.389.709	1.562.552	133.739	2.170.985	680.000	534.752	29.643	115.606	549.573	2.720.558
Payments	1.275.833	574.542	646.000	55.291	897.542	1.147.000	902.000	50.000	195.000	927.000	1.824.542
Decommitments	5.115					479.103					484.218
Decommitments to recommit	15.766					57.574					73.340
Reduction of Old RAL	366.850	135.115	180.000	51.735	225.115	407.149	407.149	0	0	407.149	632.264

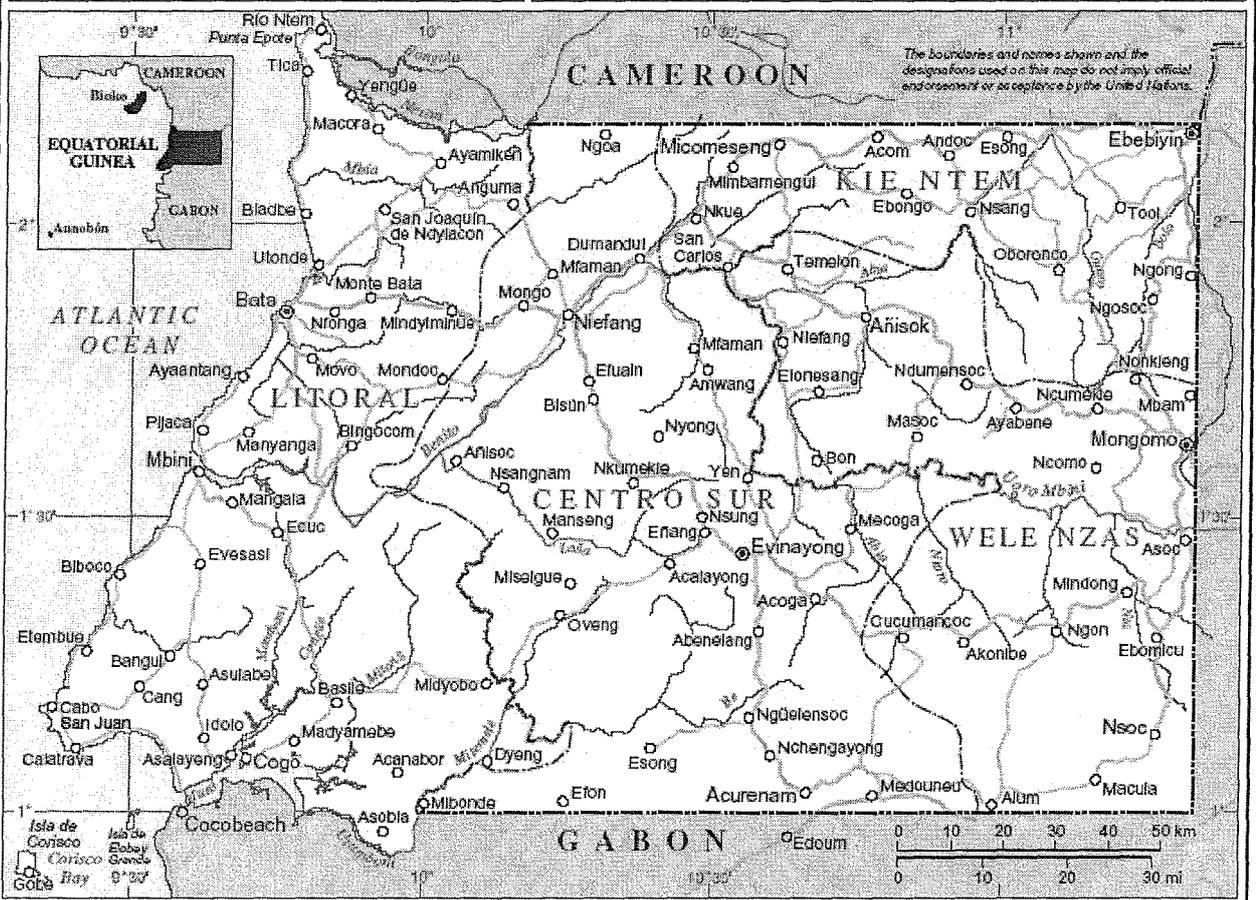
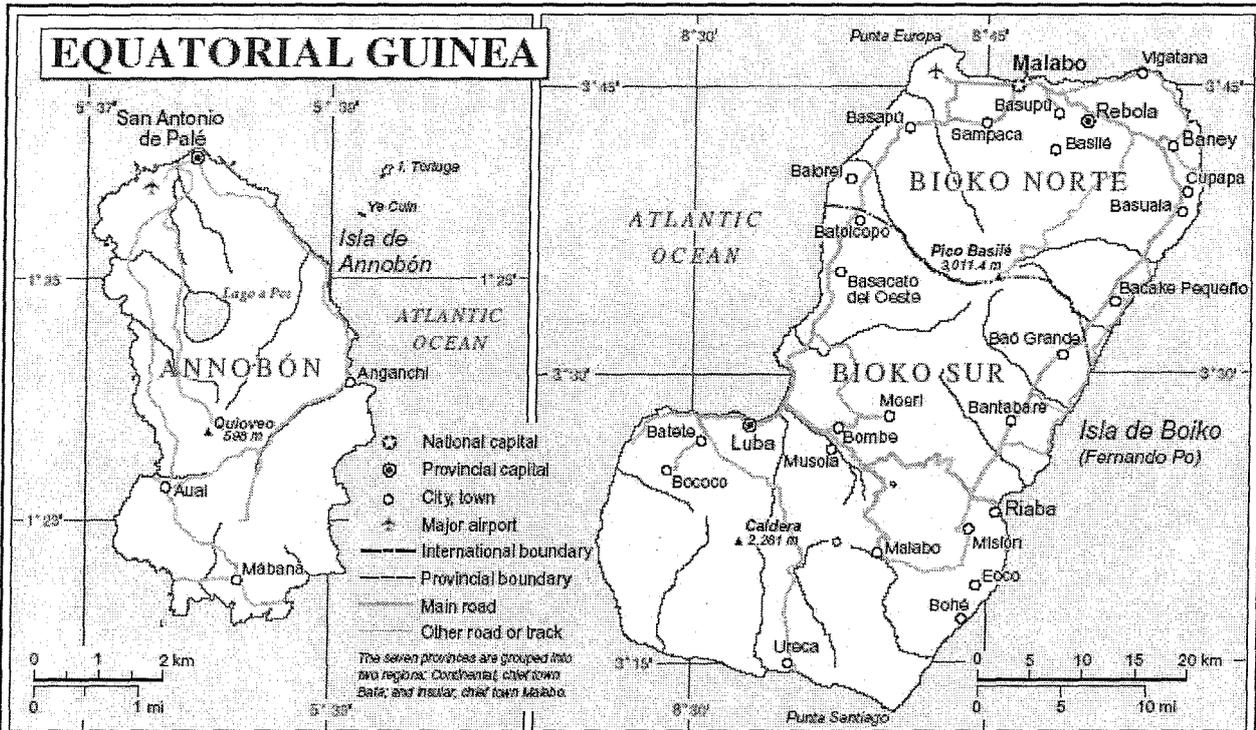
  

	FORECASTS 2009										
	1st SEMESTER	LOW	MEDIUM	HIGH	TARGET 100%L+50%M	2nd SEMESTER	LOW	MEDIUM	HIGH	TARGET 100%L+50%M	TARGET ANNEE
New Global Commitments	0	0	0	0	0	15.700.000	0	1.940.000	13.760.000	970.000	970.000
New Individual Commitments	550.000	293.554	256.446	0	421.777	850.000	402.787	447.213	0	626.394	1.048.171
Payments	930.800	496.800	434.000	0	713.800	1.435.000	680.000	755.000	0	1.057.500	1.771.300

R A L	SITUATION on 01/01/2008		SITUATION on 31/12/2008	
	ALL PROJECTS	PROJETS decided before YEAR 2003	ALL PROJECTS	PROJETS decided before YEAR 2003
Σ Ongoing GLOBAL COMMITMENTS	11.560.481	3.000.481	12.944.681	2.943.710
R A C	5.140.144	56.771	3.877.126	0
R A P	979.391	717.228	1.433.649	141.735
R A L	6.119.535	773.999	5.310.775	141.735
% RAL / Σ GLOBAL COMMIT.	53%	26%	41%	5%
Nbr of years to absorbe RAL	3		3	

	Amount	Nbr
Ceiling increase riders	0	0
Extension Date		0
Réaménagement budgétaire		0
Modification DTA		0
Total number of projects		0

ANNEXE 7 : CARTE DU PAYS.



Map No. 3961 Rev. 4 UNITED NATIONS  
January 2005

Department of Peacekeeping Operations  
Cartographic Section

ANNEXE 8 : MATRICE DES DONATEURS (UE) EN GUINEE EQUATORIALE (2007).

	Développement économique	Développement social	Activité du secteur productif	Questions thématiques/transversales
<b>1. Commission européenne</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lutte contre la pauvreté</li> <li>- Eau de Malabo (2.811.000 €).</li> <li>➤ Réhabilitation de la « Casa Verde » (maison de la société civile) (586.872 €)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme d'appui dans le domaine des droits de l'homme, la démocratisation et l'état de droit (3.000.000 €).</li> <li>➤ Programme de Bonne Gouvernance (4.300.000 €)</li> </ul>
<b>2. Espagne</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lutte contre la pauvreté</li> <li>- Réhabilitation, réforme et captation d'eau du Centre de santé de Baloeri (31.252 €)</li> <li>- Réhabilitation système d'approvisionnement d'eau Ncue. (45.772,18 €)</li> <li>- Réhabilitation et construction du réservoir de l'école de Basilé (12.957 €).</li> <li>- Construction du réseau d'eau potable dans la ville de Rebola (497.841 €).</li> <li>- Réhabilitation et amélioration de l'approvisionnement en eau de S. Antonio de Palé. Annobon. (48.521,44 €)</li> <li>➤ Appui au secteur éducatif</li> <li>- Projet d'appui à la réforme du système éducatif en EG – Elaboration et adaptation du contenu curriculaire du Baccalauréat (175.000 €).</li> <li>- Renforcement du système éducatif public en primaire, secondaire et FP (3.005.060 €).</li> <li>- Appui au système public d'éducation – Formation du personnel enseignant (440.000 €).</li> <li>- Appui aux Ecoles Espagnoles à Malabo y Bata (1.275.699,91 €).</li> <li>- Appui aux Centres associés à l'UNED à Malabo y Bata (555.480 €).</li> <li>- Programme de coopération et développement universitaire (199.800 €).</li> <li>- Programme de capacitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ferme horticole Moka (36.023 €).</li> <li>➤ Ferme agricole de SIPOLO (56.046 €).</li> <li>➤ Ferme agricole de Eoko (52.175 €).</li> <li>➤ Ferme agricole ONDENG: (59.885 €).</li> <li>➤ Ferme horticole de la Association des femmes unies de Barrio Alcaide (MUBA) - Baloeri (23.905 €).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Appui institutionnel</li> <li>- Assistance technique à la Stratégie de Lutte contre la pauvreté (44.196 €).</li> <li>- Assistance technique pour l'appui aux Ministères de la fonction publique, de l'intérieur et des corporations locales et de l'économie (31.055 €).</li> <li>- Journées de l'économie sociale (3.000 €).</li> <li>- Renforcement de la société civile – Fondation Pablo Iglesias (77.500 €).</li> <li>- Projet de renforcement des droits des femmes en EG dans le secteur du renforcement de la société civile et l'égalité du genre (160.000 €).</li> <li>- Semaine de la femme equato-guinéenne (40.123 €)</li> </ul>

		<p><i>permanente et recyclage du personnel enseignant (35.265 €).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Capacitation des enseignants sans diplôme (40.000 €).</i></li> <li>- <i>Programme de bourses MAEC-AECI</i></li> </ul> <p>➤ <i>Appui au secteur de la santé</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Centre de référence pour le contrôle d'endémies en EG du ISCH – Assistance technique pour les programmes nationaux de paludisme, tuberculose et VIH/SIDA. (1.100.000 €)</i></li> <li>- <i>Renforcement institutionnel du système de santé et amélioration de l'assistance socio-sanitaire par le biais le fonctionnement des postes et des centres de santé et la capacitation des professionnels (1.577.342 €).</i></li> <li>- <i>Programme de formation des ressources humaines sanitaires - Programme Vita (199.808,41 €)</i></li> <li>- <i>Projet d'appui au système de santé par le biais de la formation du personnel sanitaire et en gestion hospitalière pour la couverture des besoins sociaux de base (312.000 €).</i></li> </ul>		
<b>3. France</b>		<p>➤ <i>Appui au secteur de l'éducation (1.427.676 €)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Appui à la diffusion du français (PADIF).</i></li> <li>- <i>Appui au développement des médias.</i></li> <li>- <i>Centre culturel français.</i></li> <li>- <i>Coopération universitaire.</i></li> </ul>		<p>➤ <i>Appui institutionnel (542.847 €)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Appui aux administrations financières et économiques (PAAFIE).</i></li> <li>- <i>Appui à la sécurité aéroportuaire et à la protection civile.</i></li> </ul> <p>➤ <i>Appui à la protection de l'environnement et de la biodiversité et projet de développement urbain (136.760 €).</i></p>

## LISTE DES ACRONYMES

<b>ANE :</b>	Acteurs Non Etatiques
<b>APE :</b>	Accords de Partenariat Economique
<b>BAD :</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BEAC :</b>	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
<b>CAON :</b>	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National
<b>CE :</b>	Commission européenne
<b>CEMAC :</b>	Commission Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
<b>CF :</b>	Convention de Financement
<b>CNDH :</b>	Commission Nationale des Droits Humains
<b>DG TREN :</b>	Direction générale de l'énergie et des transports (CE)
<b>DP :</b>	Devis-Programme
<b>DSP :</b>	Document de Stratégie du Pays
<b>ECOFAC :</b>	Programme Régional de Conservation et Utilisation Rationnelle des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale
<b>EDS :</b>	Enquête démographique et de santé
<b>EITI :</b>	Extractive Industries Transparency Initiative (Initiative de transparence des industries extractives)
<b>EPT :</b>	Education Pour Tous
<b>FCFA :</b>	Francs de la Communauté financière africaine (Afrique Centrale)
<b>FED :</b>	Fonds Européen de Développement
<b>FMI :</b>	Fonds Monétaire International
<b>LOPJ :</b>	Loi Organique du Pouvoir Judiciaire
<b>OMC :</b>	Organisation Mondiale du Commerce
<b>OMD :</b>	Objectifs du Millénaire pour le développement
<b>ON :</b>	Ordonnateur National
<b>ONG :</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ONU :</b>	Organisation des Nations Unies
<b>PACE :</b>	Programme panafricain de contrôle des épizooties
<b>PIB :</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PIN :</b>	Programme Indicatif National (République de la Guinée équatoriale)
<b>PIR :</b>	Programme Indicatif Régional (Afrique Centrale)
<b>PNUD :</b>	Programme de développement des Nations Unies
<b>PRI :</b>	Programme de réformes institutionnelles
<b>STABEX :</b>	Système de stabilisation des exportations
<b>TCF :</b>	Technical Cooperation Facility (Facilité de Coopération Technique)
<b>UE :</b>	Union Européenne
<b>UIP :</b>	Union Inter-Parlementaire